



COMMISSION DES JEUNES

PROCÈS VERBAL N°2 - SAISON 2022/2023 Réunion du 15 décembre 2022

Préside	Laurent TRESSENS
Présents	Frédéric VENDEUR
Excusés	Alexandre LE MORVAN, Jean-Marc SALLIN
Absents	Julien DESMARES, Alain ZEMIH
Assiste	Romain OFFROY (CTD)

CHAMPIONNATS DE JEUNES

La Commission établit les classements provisoires des championnats de jeunes, sous réserve de modifications qui pourraient être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

Rappel réglementaire : « Une équipe de jeunes en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District (selon le règlement de District ou de Ligue), sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue. » (art. 39 bis RG FFF)

Préambule

Les règlements de la Ligue ne prévoient, pour chaque catégorie (U18, U16 et U14), plus qu'un seul groupe de 10 équipes pour les quatre départements de la Champagne-Ardenne pour la 2^e phase de la saison 2022-2023.

En attente d'informations officielles sur le nombre de montées réelles qui sera demandé, la Commission part sur le principe que la période de transition s'effectuera la saison prochaine et que les championnats en R3 Aube/Haute-Marne et Marne/Ardennes (soit 2 poules de 10 équipes) pourront être réalisés encore cette saison.

U18 :

Accèdent en Régional 3 pour la 2^e phase, sous réserve d'acceptation des clubs concernés et sous réserve de dérogation et de validation par la Ligue pour les cinq accessions :

Devraient accéder : ST DIZIER ESP., MONTIER, SUD HAUT-MARNAIS, BASSIGNY FOOT et ECLARON.

2^e PHASE : proposer au club de VAUX/BLAISE de jouer la seconde phase avec le District de l'Aube.

U16 :

Accèdent en Régional 3 pour la 2^e phase, sous réserve d'acceptation des clubs concernés et sous réserve de dérogation et de validation par la Ligue pour les cinq accessions les deux premiers de chaque groupe et le meilleur deuxième.

Devraient accéder (1^{er} et 2^e) : VAUX/BLAISE et ORNEL ou MONTIER (poule A), SUD HAUT-MARNAIS et OUEST 52 (poule B),

Meilleur troisième : ST DIZIER ESP. ou MONTIER (poule A), VAL MOIRON (poule B) *ne pouvant accéder (entente).*

2^e PHASE :

Accèdent en **Départemental 1** pour la 2^e phase (6 équipes) : ST DIZIER ESP. ou MONTIER, MARNAVAL et CSB/VILLIERS/ECLARON (poule A), VAL MOIRON, BOLOGNE et PREZ BOURMONT MANOIS (poule B).

Départemental 2 2^e phase (7 équipes) : CHEVILLON/WASSY, MONTIER 2, MARNE RONGEANT, BASSIGNY FOOT, ROUVRES/AUBE/AUJON, ASPTT/BOLOGNE 2 et OSIER/BOURBONNE/CHALINDREY.

U14 :

Accèdent en Régional 3 pour la 2^e phase, sous réserve d'acceptation des clubs concernés et sous réserve de dérogation et de validation par la Ligue pour les accessions.

Devraient accéder : VAUX/BLAISE, SUD HAUT-MARNAIS, OUEST 52 et BASSIGNY FOOT.

OSIER/BOURBONNE/CHALINDREY et PREZ BOURMONT MANOIS ne peuvent accéder (ententes)

2^e PHASE :

Départemental 1 2^e phase (8 équipes) : OSIER/BOURBONNE/CHALINDREY, PREZ BOURMONT MANOIS, CHEVILLON/WASSY, VAL MOIRON, ECLARON, ENT. NORD HM, ST DIZIER ESP., et CHAUMONT.

U13 :

Accèdent en **Interdistricts Aube/Haute-Marne** pour la 2^e phase, sous réserve d'acceptation des clubs concernés : CHAUMONT FC, SUD HAUT-MARNAIS, MARNE RONGEANT, MARNAVAL et ORNEL.

A noter : l'Entente Marne Rongeant peut accéder du fait que le championnat Interdistrict U13 n'est pas régionalisé.

Accèdent en **Départemental 1** pour la 2^e phase, les deux premiers de chaque groupe : MARNAVAL 2 et MONTIER (poule A), BOLOGNE et ANDELLOT/BIESLES/JONCHERY (poule B), CHAUMONT 2 et ROUVRES/AUBE/AUJON (poule C) *BOURBONNE/OSIER 2 ne pouvant accéder (équipe 1 déjà en D1)*, SUD HAUT-MARNAIS 2 et CHALINDREY (poule D).

2^e PHASE :

Départemental 1, 2^e phase (12 équipes) :

- Poule A : ECLARON, OUEST 52, MARNAVAL 2, MONTIER, BOLOGNE et ANDELLOT/BIESLES/JONCHERY.
- Poule B : ASPTT CHAUMONT, BOURBONNE/OSIER, CHAUMONT 2, ROUVRES/AUBE/AUJON, SUD HAUT-MARNAIS 2 et CHALINDREY.

Départemental 2, 2^e phase (16 équipes) :

- Poule A : WASSY/CHEVILLON, EURVILLE/CHAMOUILLEY/BAYARD, ORNEL 2, VAUX/BLAISE, MARNE RONGEANT 2.
- Poule B : BOLOGNE 2, PREZ BOURMONT MANOIS, BOURBONNE/OSIER 2, SUD HAUT-MARNAIS 3, VAL MOIRON, BASSIGNY FOOT 2.
- Poule C : OUEST 52 2, BASSIGNY FOOT, VAL MOIRON 2, BOURBONNE/OSIER 3, SUD HAUT-MARNAIS 4.

COUPES DE JEUNES

U18 :

Qualifiés pour les ½ finales : BASSIGNY FOOT, ECLARON, MONTIER et ST DIZIER ESP.

U16 :

Qualifiés pour les ¼ de finale : BASSIGNY FOOT, BOLOGNE, CSB/VILLIERS/ECLARON, MARNAVAL, ORNEL, SUD HAUT-MARNAIS, VAL MOIRON et VAUX/BLAISE.

U14 :

Qualifiés pour les ¼ de finale : BASSIGNY FOOT, OSIER/BOURBONNE/CHALINDREY, SUD HAUT-MARNAIS, VAL MOIRON et VAUX/BLAISE.

Les prochains tours :

- ¼ de finales : le samedi 25 février 2023
- ½ finales : le samedi 15 avril 2023 (sous réserve, en fonction du calendrier de R3)
- Finales : le samedi 17 juin à Vaux/Aubigny.

FESTIVAL U13

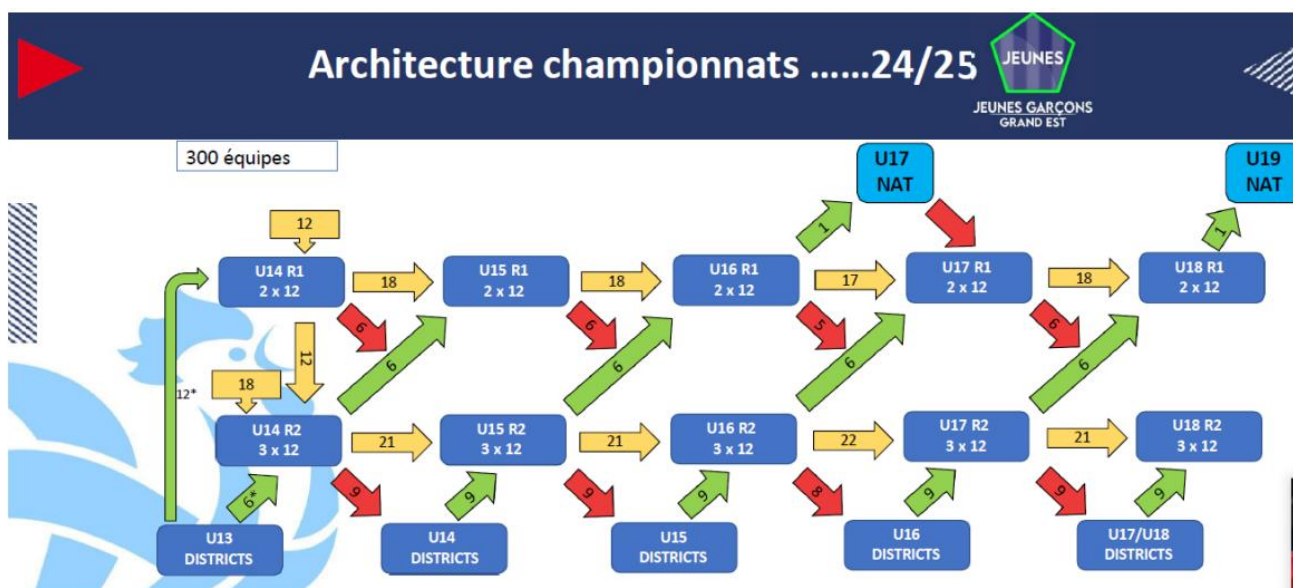
Qualifiés pour le 2^e tour : ASPTT CHAUMONT, BASSIGNY FOOT, BOLOGNE, BOURBONNE/OSIER, CHAUMONT, CHAUMONT (2), MARNAVAL, MARNAVAL (2), MARNE RONGEANT, MARNE RONGEANT (2), MONTIER, ORNEL, OUEST 52, OUEST 52 (2), SUD HAUT-MARNAIS et VAUX/BLAISE.

Les prochains tours :

- 2^e tour : le samedi 11 février 2023.
- Finale Départementale : le samedi 1^{er} avril 2023 à Chaumont.
- Finale Régionale : les 13 et 14 mai 2023 à Brumath.

AGENDA EVENEMENTS JEUNES

- **Samedi 1^{er} avril 2023** : Finale Départementale Festival U13 à Chaumont
- **Samedi 27 mai 2023** : JND à Poissons
- **Lundi 29 mai 2023** : Finale Jour de Coupe U11 à Chalindrey
- **Samedi 17 juin 2023** : Finales coupes de Haute-Marne Jeunes U18, U16 et U14 à Vaux/Aubigny.



Comparaison

	U14 R1	U15 Grand Est	U16 R1	U17 Nationaux	U18 R1	U19 Nationaux	
Schéma actuel	24	12	28		24		R1 = 80
		U15 R2		U17 R2		U19 R2	R2 = 123
	U14 R3	42	U16 R3	42	U18 R3	39	R3 = 135
	38		44		53		= 338
Futur schéma	U14 R1	U15 R1	U16 R1	U17 R1	U18 R1		R1 = 120
	24	24	24	24	24		R2 = 179
	U14 R2	U15 R2	U16 R2	U17 R2	U18 R2		= 299
	36	36	36	36	36		

Par rapport au niveau actuel (sans les U19) :

- R1 = + 40 équipes
- R2 = + 56 équipes
- R3 = 0

« 39 équipes » R3 redescendent en District

La Commission prend connaissance de la future réforme des championnats de Ligue avec des championnats R1 et R2 pour chaque catégorie par année d'âge. Une première réflexion est menée par la Commission sur une possible réforme des championnats de District qui en découlerait. Les différentes solutions seront évoquées lors des réunions de secteurs en expliquant bien les aboutissants et un avis consultatif sera demandé aux clubs.

Le Président,
L. TRESSENS

